

## Cours à domicile pour les jeunes de Labrède !

Vendredi 19 Janvier 2018 une soirée assez spéciale attendait les trois nouveaux arbitres du club de Labrède. Max, Lucas et Romain, ont été conviés pour la seconde fois à un cours spécifique arbitre au sein de leur club.

Aux commandes de ces cours spécifiques, Théo SANCHEZ membre de la CDDRFA ainsi que Christophe GUIMARD arbitre du club de Labrède depuis quelques années. Tous deux arbitres amateurs, ils donnent ces cours bénévolement afin de partager leur passion et apporter les outils nécessaires pour arbitrer dans les meilleures conditions possibles à ces très jeunes arbitres.



Il était prévu pour eux de faire un entraînement terrain, mais en raison d'un arrêté municipal, l'agenda a été quelque peu bousculé et c'est un cours "théorique" au sein du club house de Labrède qui s'est déroulé. Il est à noter que lors du premier cours, ces jeunes arbitres n'avaient fait que du terrain (placements, déplacements, sanctions ...).



Au final, Lucas, Max et Romain ont pu apprendre à préparer leur match et se donner des objectifs sur chaque match afin de progresser. Ensuite, les jeunes ont appris le relationnel Observateur/Arbitre avec le détail complet d'un rapport d'observation niveau District/Ligue/FFF. Après un florilège de questions sur les différents sujets abordés, le trio arbitral a pu analyser des situations de jeu avec notamment le thème de l'avantage abordé lors du premier cours sur terrain.

Et c'est à 20h00 après 2h00 de cours que la journée s'achève pour ces jeunes arbitres.

N.B : Action qui peut être rajouté au Programme Éducatif Fédéral et qui peut être effectué par le Référent en Arbitrage de chaque club

***Article de la Commission Détection Recrutement et Fidélisation des Arbitres***